

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCAS DU 2 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux septembre à dix huit heures, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Dannes sous la Présidence de Monsieur Olivier CARTON, maire, suite à la convocation qui a été adressée individuellement à chaque membre du CCAS le vingt six Août deux mille vingt et un.

Etaient présents :

CARTON Olivier
PUDWELL Karine
DEBRIS Peggy
FOURRIER Micheline
LEFEBVRE Georges
LEPRETRE Claudie
LEPRETRE Monique
ROBLIN Natacha
BEAUDLET Myriam
HAMAISIA Cindy
POMMELET Rodrigue

Absente excusée :

BAHEUX Corinne

I) REPAS DES AINES

1) Le repas

Monsieur le Maire fait part aux membres du CCAS que plusieurs devis ont été sollicités pour la confection du repas des aînés qui doit avoir lieu le 17 Octobre, en fonction de l'évolution sanitaire.

2 propositions ont été retenues par Mesdames Pudwell et Roblin.

- Boucherie Debuiche (Etaples) : 29 € 00
- Boucherie Etaploise (Etaples) : 29 € 50

Les autres propositions étant plus onéreuses n'ont pas été retenues.

- Mr Mickaël Ladant : 35 € 90
- Maison Boucher (Samer) : 34 € 95
- API Restauration : 38 € 32 en 2019

Après avoir étudié les deux propositions, les membres du CCAS, à 9 voix pour et 2 abstentions, décident de retenir la proposition de la Boucherie Etaploise.

Le menu retenu par les membres du CCAS est le suivant :

- Potage au potiron
- Cassolette de Saint-Jacques
- Rôti de veau forestier, gratin dauphinois, Poire au sirop et fagot d'asperges

- Fromage, Salade
- Tarte aux fraises

Il sera demandé s'il est possible d'ajouter un trou normand entre l'entrée et le plat et pour le dessert, s'il est possible d'avoir un grand gâteau multi-fruit qui serait coupé sur place.

Le prix comprend le vin, le pain et le beurre.

Les apéritifs, les biscuits apéritifs et le champagne seront à la charge du CCAS.

2) L'animation

Propositions :

- Eddy Buzy, chanteur, magicien, hypnotiseur, accompagné d'une chanteuse : 700 € 00
- Véronique Orchestra : 763 € 51
- Didier Debesque : 550 € 00
- Gruppeto Cantabile : 170 € 00

Après délibération, les membres du CCAS décident de retenir la proposition d'Eddy Buzy.

3) Cadeaux

Plusieurs devis sont en cours.

II) COLIS DE NOEL

L'an dernier, suite aux mesures sanitaires visant à freiner la propagation du Coronavirus COVID 19, le colis de Noël avait été remplacé par des bons d'achat et une boîte de chocolats.

Cette année, les membres du CCAS décident, à l'unanimité, de laisser le choix : Soit le colis, soit des bons d'achat d'une valeur équivalente au colis utilisables dans les commerces Dannois, Intermarché et Carrefour. Les colis seront réalisés par une association ou une entreprise spécialisée.

III) AIDES

1) Lors de la dernière réunion, il avait été évoqué la situation d'un Dannois âgé de 76 ans. Cet homme se laissait aller, sa situation ne faisait qu'empirer et sa santé se dégradait. Les enfants de cette personne sont intervenus cet été et ont nettoyé son logement. Un devis a été signé pour les travaux de plomberie et ceux-ci devraient être effectués fin septembre. Monsieur le Maire contactera prochainement sa mandataire judiciaire afin qu'elle puisse se renseigner sur les aides de l'Etat qu'il pourrait obtenir pour rénover son logement.

2) Les aides mensuelles ont été attribuées, lors de la dernière réunion jusqu'au 20 Août. A ce jour, une seule personne a fourni ses documents (Justificatifs de ressources et de charges) Il s'agit d'un homme de 61 ans qui a un reste à vivre de 200 € 07. Les membres du CCAS, à l'unanimité, décident de continuer à lui attribuer un bon alimentaire de 50 € 00 par mois.

3) Les autres personnes bénéficiaires de bons mensuels devront justifier de leurs ressources et dépenses afin de continuer à percevoir ces aides. Il leur sera également demandé de s'inscrire aux Restos du Cœur.

4) Les bons alimentaires d'urgence attribués depuis la dernière réunion du CCAS sont validés à l'unanimité par les membres du CCAS.

IV) DIVERS

Logements :

- Le logement situé au 9, cité des Près a été attribué (Date d'entrée prévue le 15 Septembre)
- Le logement situé au 19, cité des Près est en cours d'attribution.